

Rapport de recommandations inspirées de l'évaluation des programmes de la CPC

Constatations de la FMRQ et du Collège royal
des médecins et chirurgiens du Canada



Table des matières

Rapport de recommandations	3
<hr/>	
Aperçu global des données.....	3
Thèmes	3
Changement de culture	4
Programme d'études/APC	6
Charge de travail.....	8
Formation et information.....	9
Plateformes électroniques	10
Politique de protection des renseignements personnels	11
Conclusion.....	11

Rapport de recommandations

Aperçu global des données

Alors que la mise en œuvre de La compétence par conception (CPC) se poursuit au sein du système de médecine spécialisée à l'échelle du pays, il importe d'en évaluer le déroulement et de rectifier le tir au besoin.

L' étude de la FMRQ en 2019 (*Implantation de La compétence par conception au Québec – L'an 2 : Des problématiques qui persistent*), a fourni de précieux renseignements sur l'expérience vécue par les résidents. Le Collège royal a aussi complété deux études en 2019 en lien avec les évaluations de programme, c.-à-d. un *sondage éclair sur la mise en œuvre de La compétence par conception*, auprès des disciplines qui ont adopté la CPC en 2017 et 2018, et *Êtes-vous prêts à adopter la CPC? Examen des facteurs d'évaluation de l'état de préparation à la mise en œuvre*, qui visait à déterminer dans quelle mesure les disciplines désignées en 2019 étaient prêtes à adopter la CPC.

Ces trois études ont fait ressortir des points intéressants au sujet de la mise en œuvre de la CPC ainsi que de nombreux défis. Chaque organisme a présenté des recommandations importantes pour améliorer la mise en œuvre et le déroulement de la CPC, et pour relever ces défis.

La rapidité du changement de culture et son incidence sur des aspects de la CPC (c.-à-d. donner et recevoir de la rétroaction), les APC et les jalons, la charge de travail et son incidence sur le stress et le bien-être, la formation et l'information reçues, et les plateformes électroniques sont les défis les plus courants qui ont été signalés. Les politiques de protection des renseignements personnels et les observations ont également fait l'objet de recommandations.

Ce rapport résume les défis et les recommandations mentionnés, en fonction de thèmes communs, et ce que fera le Collège royal pour donner suite aux recommandations. Le Collège royal a informé les bureaux des études médicales postdoctorales et les responsables de l'approche par compétences en formation médicale des résultats et recommandations des études. Il encourage la FMRQ à faire de même pour que les vice-décanats aux études médicales postdoctorales et les responsables de l'approche par compétences appliquent aussi ces recommandations.

Thèmes

Changement de culture

Un changement de culture entraîne le passage à une nouvelle façon de faire; il exige des objectifs clairs, des raisons pour l'appuyer, de nouveaux comportements et de nouvelles habitudes, un soutien constant et des moyens pour l'instaurer. Un changement de culture exige aussi du temps, c'est pourquoi il se poursuit chez les enseignants et les résidents des programmes de formation médicale au Canada et se poursuivra jusqu'à ce que les nouvelles habitudes deviennent la norme. Tandis que chacun adhère au changement à son propre rythme, on peut s'attendre à certaines difficultés durant la transition, p. ex., l'offre et l'acceptation de la rétroaction, et à des changements dans l'apprentissage des résidents.

Les répondants à notre sondage éclair ont aussi constaté que certains enseignants tardent à adopter la CPC parce qu'ils ne connaissent pas sa raison d'être ou ne souscrivent pas à ce changement et attendent de voir les résultats.

Formulaires d'observation des APC

Selon la FMRQ, les résidents ont de la difficulté à obtenir des observations (évaluations) sur une base quotidienne, et certains enseignants refusent de remplir les formulaires d'observation ou le font à temps perdu. Les résidents doivent souvent le leur rappeler pour que leurs observations (évaluations) d'APC soient consignées. Il arrive aussi dans certains cas que les enseignants ne donnent pas de rétroaction.

Dans les deux études, ce problème était particulièrement associé aux stages hors du service d'attache : les résidents trouvent qu'il est difficile d'obtenir une rétroaction, et les programmes peinent à mettre les enseignants superviseurs à contribution. Les stages hors du service d'attache posent sans contredit de plus grands défis pour tout type de communication (quel que soit son contenu) provenant d'un autre programme. À cela semblent s'ajouter d'autres défis, notamment le manque de connaissances sur la CPC de la part des superviseurs hors du service d'attache. Il peut leur être difficile de comprendre pourquoi ils doivent remplir les formulaires d'observation. La charge de travail des résidents peut être plus lourde dans certains cas, car ils peuvent même devoir montrer comment remplir les formulaires et rappeler aux enseignants de les remplir. Ce défi pourra être surmonté en partie lorsque d'autres cohortes adopteront la CPC, mais il nous faut aussi évaluer la façon dont les programmes communiquent la raison d'être et les principales caractéristiques de la CPC aux enseignants hors du service d'attache. Nous devons en savoir plus à ce sujet.

Qualité et fréquence de la rétroaction

Selon le sondage éclair, la qualité des descriptions narratives (narratifs) et des commentaires laisse souvent à désirer, et les enseignants tardent parfois à transmettre leur rétroaction. Selon le rapport de la FMRQ, la rétroaction est souvent fournie plus tard, bien après l'observation. En raison de ce retard, les résidents ont une perception limitée des répercussions et de la qualité de la rétroaction.

Acceptation de la rétroaction

Notre sondage éclair a révélé que certains résidents demandent d'observer une APC uniquement lorsqu'ils ont la certitude d'obtenir un résultat élevé pour cette APC, ou demandent l'observation uniquement aux enseignants susceptibles de les évaluer favorablement. Ceci indique que certains résidents n'ont peut-être pas encore développé un état d'esprit axé sur le développement, et ne sont pas à l'aise de recevoir du coaching pour améliorer leur rendement. Pour adopter cet état

d'esprit, il importe de s'exercer à mettre l'accent sur la progression, à s'améliorer et à apprendre des autres. Il importe aussi de s'habituer à demander d'autres apprentissages et d'avoir des modèles de rôle qui montrent comment accepter le coaching ainsi que l'apprentissage et le développement qui en découlent. Ceci contribue à créer un état d'esprit axé sur le développement.

Recommandations

La FMRQ et le Collège royal ont formulé certaines recommandations pour relever ces défis :

FMRQ

- Que la responsabilité de remplir les formulaires d'observation d'APC soit partagée entre les apprenants et les observateurs.
- Que les résidents obtiennent de l'aide de la part du département ou du service pour que leurs évaluations soient remplies en temps opportun.
- Que la rétroaction soit donnée immédiatement après l'observation (l'évaluation).
 - Selon la littérature, pour que la rétroaction soit efficace, elle doit être fournie en temps opportun, comme l'indique le **modèle de coaching de la CPC**.

Collège royal

- Que les programmes continuent de faire connaître et de renforcer les principes du coaching et de l'état d'esprit axé sur le développement chez les résidents, les enseignants et le personnel administratif.
- Que les programmes mettent à contribution le personnel hors du service d'attache et présentent la CPC de façon plus efficace, car ceci facilite souvent la transition vers la CPC.

	Mesures prévues	Mesures prises
Collège royal	<p>Fournir une orientation aux dirigeants de programme au sujet de l'importance de la participation précoce du personnel des stages hors du service d'attache et des enseignants au processus de planification/changement.</p> <p>Approfondir le défi posé par la CPC hors du service d'attache.</p> <p>Faciliter le partage des pratiques exemplaires, car les solutions d'autres programmes peuvent aider les programmes en difficulté, notamment à s'exercer à adopter un état d'esprit axé sur le développement.</p> <p>Fournir de l'information sur la CPC pour que les responsables locaux de la mise en œuvre contribuent à faire connaître et à adopter la CPC, ainsi qu'au changement de</p>	<p>Le soutien hors du service d'attache, un sujet abordé dans les webinaires visant à stimuler la mise en œuvre de la CPC, continuera d'être abordé dans le futur.</p> <p>L'évaluation des programmes continuera d'approfondir les défis de la mise en œuvre de la CPC, y compris hors du service d'attache.</p> <p>Le Collège royal poursuit sa collaboration avec les programmes afin d'encourager le partage des pratiques exemplaires par l'entremise des innovateurs de la CPC et du Répertoire des ressources sur la CPC.</p> <p>Le Collège royal a créé de nombreux <u>modules</u> pour améliorer le processus de coaching dans le cadre de la CPC. Ces modules mettent entre autres l'accent sur l'importance de fournir et de consigner la</p>

	<p>culture.</p> <p>Créer de nouvelles ressources et occasions d'apprentissage pour instaurer un état d'esprit axé sur le développement chez les apprenants et les enseignants.</p>	<p>rétroaction en temps opportun.</p>
--	--	---------------------------------------

Programme d'études/APC

Encourager les programmes à intégrer les APC aux stages hors du service d'attache

La FMRQ constate que les résidents ont de la difficulté à obtenir des observations lors des stages hors du service d'attache (ectopiques); il arrive aussi que des APC réussies lors de ces stages ne soient pas comptabilisées dans leur dossier. Cette situation est problématique parce qu'il arrive que des APC réalisées hors du service d'attache (c.-à-d. durant les stages ectopiques) soient difficiles à faire observer dans la spécialité principale. En outre, si une APC est réussie hors du service d'attache mais qu'elle n'est pas documentée, le résident doit répéter l'observation de l'APC.

Selon notre sondage éclair, les programmes ont de la difficulté à mobiliser les enseignants hors du service d'attache, et les résidents obtiennent moins d'observations durant les stages ectopiques. Selon une autre étude du Collège royal (*Êtes-vous prêts à adopter la CPC?*), moins de la moitié des programmes ont mobilisé et préparé les disciplines hors du service d'attache avant la transition de ces dernières, le 1^{er} juillet.

Le personnel hors du service d'attache connaîtra mieux la CPC lorsque d'autres disciplines feront leur transition, mais il faudra réaliser d'autres études pour comprendre la façon dont les programmes communiquent la raison d'être et les principales caractéristiques de la CPC aux enseignants hors du service d'attache.

Établir des critères d'observation clairs pour les APC et les jalons, et préciser la souplesse allouée.

Le Collège royal affirme que le nombre d'APC, de jalons et d'observations à atteindre doit être utilisé comme un guide et adapté à chaque programme. Selon la FMRQ, ceci n'est pas appliqué uniformément; certains programmes font souvent preuve d'une certaine rigidité concernant le nombre d'observations requises, ce qui crée une pression indue sur les résidents.

Selon notre sondage éclair, il est parfois difficile d'obtenir le nombre recommandé d'observations pour chaque APC.

Le programme d'études devrait être organisé en fonction de la progression des APC.

Selon la FMRQ, même si bon nombre de programmes ont bien fourni un échéancier permettant d'apparier chaque APC avec un stage spécifique, plusieurs médecins résidents ont indiqué que le cursus était peu ou pas adapté à la CPC. Il a donc été difficile de réaliser certaines APC. La FMRQ recommande d'adapter le curriculum de chaque programme pour accommoder la progression des APC au sein du continuum de la compétence; les stages devraient aussi refléter la réalité de la pratique. Notre sondage éclair a aussi fait ressortir la difficulté de réaliser certaines APC. La révision du programme d'études peut contribuer à atténuer cette difficulté.

Le nombre d'APC est élevé et les normes propres à la discipline, y compris les APC, devraient être révisées régulièrement.

La FMRQ a indiqué que les résidents se disent insatisfaits, voire découragés du trop grand nombre d'APC, de jalons et d'observations. Les jalons, plus spécifiquement, auraient intérêt à être simplifiés pour en faciliter la compréhension. Les énoncés des jalons sont parfois lourds ou trop longs. Les résidents ont aussi fait état de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser certaines APC notamment parce que les centres de formation n'ont pas été modifiés en conséquence, que le cursus n'est pas adapté pour atteindre les APC ou que certaines APC sont peu adaptées au niveau R1.

Notre sondage éclair a aussi révélé que les enseignants ont de la difficulté à répondre au grand nombre de demandes d'observation. De nombreuses disciplines comptent un grand nombre d'APC qui, dans chaque cas, exige plusieurs observations; les enseignants ont donc du mal à incorporer les observations et à les consigner durant leurs activités. Les résidents ont proposé de réviser régulièrement les normes propres à la discipline, y compris les APC.

Recommandations

FMRQ

- Que le bureau des études médicales postdoctorales (vice-décanat aux études médicales postdoctorales) précise qu'il existe une flexibilité dans le nombre total d'observations par APC.
- Que les énoncés décrivant les APC et les jalons soient simplifiés.
- Que les programmes d'études (curriculums) soient adaptés pour accommoder la progression des APC.
- Que la réussite des stages hors service d'attache (en milieu ectopique) et des APC de ces stages soit reconnue.

Collège royal

- S'inspirer de l'expérience des premières cohortes, y compris de leurs défis et leçons apprises, durant l'élaboration et l'amélioration des documents de spécialité.

	Mesures prévues	Mesures prises
Collège royal	<p>Diffuser un guide technique rappelant que le nombre d'observations est une suggestion.</p> <p>Prendre note des difficultés liées aux APC dans les programmes et en tenir compte lors de la création de nouveaux documents et de la révision des versions antérieures avec les comités de spécialité.</p> <p>Continuer de faciliter les révisions effectuées par les comités de spécialité et de surveiller les APC durant l'évaluation des programmes.</p> <p>Fournir des ressources sur la prise en compte des stages hors du service</p>	<p>Le Collège royal rappelle aux responsables de l'approche par compétences en formation médicale et aux vice-doyens aux études postdoctorales que le nombre d'observations est une suggestion.</p> <p>Le Collège royal continue de fournir un soutien aux comités de spécialité lors de la révision des documents et de la création de nouveaux documents. Il encourage aussi les comités de spécialité à surveiller le nombre d'APC et à donner des conseils au sujet de la quantité d'APC.</p> <p>L'équipe chargée du perfectionnement du corps professoral a créé des ressources sur la planification des programmes d'études.</p>

	d'attache et vérifier si la situation s'améliore une fois que d'autres disciplines adoptent la CPC.	Le Collège royal poursuit l'évaluation des programmes et se penche sur les défis, dont ceux qui ont trait aux APC et aux jalons.
--	---	--

Charge de travail

Tandis que les programmes adoptent la CPC, les participants trouvent souvent que leur charge de travail augmente; ils sont stressés et peuvent devenir épuisés. Une partie de cette charge de travail peut être liée à la transition et pourrait être temporaire, car les enseignants et les résidents adoptent de nouvelles habitudes, font de nouveaux apprentissages, effectuent des travaux préparatoires et reçoivent de la formation. Dans certains programmes, les méthodes d'évaluation se chevauchent; ce chevauchement devrait s'atténuer lorsque la transition de tous les résidents vers la CPC sera terminée. Cependant, il demeure important de reconnaître, de surveiller et d'ajuster si possible cette charge de travail.

Remarque : Même si les études auxquelles ce rapport fait référence étaient axées sur les résidents et les membres du corps professoral, la charge de travail d'autres intervenants peut avoir augmenté également. L'analyse des coûts liés à la CPC a fait état d'une augmentation de la charge de travail des administrateurs.

Être conscient de la charge de travail et du stress que la CPC entraîne.

La FMRQ a souligné que les difficultés en lien avec la CPC, particulièrement les responsabilités associées aux APC sont une source de stress et d'anxiété pour les médecins résidents. La CPC alourdit la charge de travail des résidents, car ils ont l'impression de devoir trouver leurs propres occasions d'apprentissage et des superviseurs prêts à procéder aux observations. Ils rapportent également une charge de travail supplémentaire et un chevauchement des méthodes d'évaluation.

Selon notre sondage éclair, le temps consacré à la CPC, y compris le temps requis pour réaliser les APC crée chez certains enseignants un risque de fatigue et d'épuisement liés à l'évaluation. Les directeurs de programme consacrent beaucoup de temps aux préparatifs associés à la CPC.

La FMRQ et le rapport *Êtes-vous prêts à adopter la CPC?* du Collège royal indiquent que certains programmes ont du mal à obtenir un soutien administratif approprié. Ceci peut créer plus de travail pour les résidents et les enseignants, alourdir leur charge de travail et les stresser davantage.

Recommandations

Aucune recommandation particulière n'a été formulée au sujet de la charge de travail, mis à part le fait de surveiller les résultats négatifs. Cependant, d'autres recommandations de ces rapports devraient faire mention de la charge de travail et du stress des résidents et des enseignants (responsabilité partagée vis-à-vis des APC, nombre accru d'observations, précisions sur la souplesse allouée au sujet du nombre d'observations). Dans son rapport *Êtes-vous prêts à adopter la CPC?*, le Collège royal recommande de continuer de fournir un soutien partout au pays et d'encourager les bureaux des études médicales postdoctorales à surveiller les besoins des programmes en matière de soutien administratif.

	Mesures prévues	Mesures prises
--	-----------------	----------------

Collège royal	<p>Surveiller la charge de travail et le niveau de stress lors de prochaines études.</p> <p>Informers les institutions, les programmes, les enseignants et les résidents de ressources qui peuvent aider à gérer la charge de travail, si possible.</p> <p>Continuer de fournir un soutien partout au pays.</p> <p>Fournir des précisions sur la souplesse allouée au sujet du nombre d'observations.</p> <p>Le Collège royal s'efforce d'améliorer et de clarifier les renseignements sur la CPC afin de simplifier les processus et d'atténuer le stress.</p>	<p>Le Collège royal a élaboré un plan d'évaluation continue de la charge de travail et du stress des intervenants.</p> <p>Le Collège royal et ses intervenants se réunissent régulièrement; il fournit des ressources, un soutien et il continuera de le faire.</p>
---------------	---	---

Formation et information

Formation des résidents et information

Selon l'étude de la FMRQ, la plupart des résidents ont reçu de l'information au sujet de la CPC. Il leur est cependant difficile de développer un état d'esprit axé sur le développement, qui devrait être intégré au processus d'orientation. On s'attend à ce que les résidents mettent un certain temps à développer cet état d'esprit, et ils seront mal à l'aise au début. La formation doit insister sur l'adoption d'habitudes qui favorisent un état d'esprit axé sur le développement, p. ex., mettre l'accent sur le progrès et l'amélioration. Souvent, les résidents n'ont pas été informés du rôle et de la composition de leur comité de compétence.

De plus, d'après l'étude, les résidents séniors jouent souvent un rôle de superviseur et d'évaluateur. Cependant, il n'est pas évident qu'ils reçoivent de la formation pour exercer ce rôle ou si celui-ci est reconnu.

Formation des enseignants et information

Selon l'étude de la FMRQ, certains résidents ont l'impression que leurs enseignants n'ont pas reçu une formation adéquate sur la CPC et devraient suivre une formation plus poussée pour mieux comprendre la CPC et être mieux outillés. Les résidents rapportent une certaine confusion chez les médecins superviseurs au sujet de l'application de l'échelle de confiance O-SCORE. Ils constatent aussi une formation inadéquate durant les stages hors du service d'attache (ectopiques).

Selon notre sondage éclair, la plupart des directeurs de programme jugent que le perfectionnement du corps professoral et la formation sont efficaces, mais nombre d'entre eux sont d'avis qu'ils devraient poursuivre leur perfectionnement. Les ressources, particulièrement celles du Collège royal, sont difficiles à trouver, et les programmes en ont besoin dans certains domaines, comme les plans d'apprentissage personnalisé par étape. Certains résidents ont aussi indiqué que leurs bureaux des études médicales postdoctorales n'offrent pas encore toutes les ressources.

Recommandations et suggestions

FMRQ

- Que les médecins résidents soient informés clairement de la fonction et de la composition du comité de compétence de leur programme, y compris les règles encadrant la promotion et la progression.
- Qu'une formation plus détaillée soit offerte aux médecins superviseurs pour qu'ils aient une meilleure compréhension de la CPC et de meilleurs outils pour favoriser une transition harmonieuse vers la CPC.
- Que le rôle de superviseur des médecins résidents séniors soit reconnu et que ces derniers soient formés en conséquence.

Collège royal

- Fournir de l'information et des ressources claires et faciles d'accès aux programmes.

	Mesures prévues	Mesures prises
Collège royal	<p>Créer des ressources pour faciliter les choses dans certains domaines au besoin; p. ex., état d'esprit axé sur le développement, plans d'apprentissage personnalisé par étape.</p> <p>Le Collège royal prépare un guide technique qui vise à orienter les résidents au sujet des comités de compétences.</p>	<p>Envisager de recourir à des façons novatrices d'encourager l'apprentissage sur la CPC (p. ex., promouvoir l'apprentissage à des moments clés, encourager les « meilleurs vendeurs ») afin de rendre les ressources disponibles et accessibles.</p> <p>Le Collège royal s'efforce d'améliorer l'accès aux ressources, y compris les mises à jour des pages Web qui y sont consacrées et les campagnes de marketing.</p> <p>Le Collège royal a créé une série de modules d'apprentissage en ligne sur divers sujets, comme l'échelle de confiance, les comités de compétence et le coaching.</p> <p>Le Collège royal tient compte des préoccupations soulevées lors de la création des ressources et crée des outils qui aideront les programmes à comprendre et à adopter un état d'esprit axé sur le développement.</p>

Plateformes électroniques

Selon la FMRQ, l'utilisation du portfolio électronique a amélioré la collecte des APC. Certaines facultés au Québec utilisaient le format papier, mais il est difficile de téléverser les données papier sur une plateforme électronique. D'autres problèmes sont rapportés au sujet du portfolio électronique, dont les problèmes de connectivité et d'accessibilité (aucun accès au logiciel, oubli du code d'accès).

Selon notre sondage éclair, la convivialité d'un grand nombre de plateformes électroniques, non pas uniquement du portfolio électronique, crée des problèmes pour certains programmes (organiser,

visualiser et exporter les données). Le comité de compétence peut avoir de la difficulté à résumer les données pour prendre des décisions sur la progression des résidents. Certains programmes ont éprouvé des problèmes durant la transition vers une autre plateforme.

Recommandations

FMRQ

- Que les plateformes électroniques soient optimisées et que les intervenants sollicitent régulièrement de la rétroaction de la part des utilisateurs.

Collège royal

- Autant que possible, apporter des améliorations aux plateformes électroniques (portfolio électronique du Collège royal et autres).

	Mesures prévues	Mesures prises
Collège royal	<p>Communiquer avec les utilisateurs du portfolio électronique pour connaître leurs défis et leurs suggestions.</p> <p>Autant que possible, apporter des améliorations au portfolio électronique, y compris créer un tableau de bord.</p>	<p>Le Collège royal continue d'améliorer le portfolio électronique et prend des mesures pour optimiser ce dernier.</p> <p>Le Collège royal a élaboré un module de formation en ligne pour aider les utilisateurs à mieux comprendre les fonctions du portfolio électronique en fonction des divers rôles en FMPD.</p>

Considérations sur la protection des renseignements personnels

La FMRQ souligne l'importance d'assurer la protection des renseignements personnels des médecins résidents et recommande que toutes les facultés se dotent d'une politique formelle de protection des données concernant les médecins résidents, dans le contexte de transferts de données au moyen de plateformes électroniques. Le sondage éclair n'a pas abordé la protection des renseignements personnels, mais certains répondants ont indiqué qu'il serait utile d'avoir des données nationales.

Le Collège royal encourage la collaboration entre les intervenants afin de déterminer la meilleure façon de se conformer aux politiques et aux règlements actuels des provinces et des facultés sur la protection des renseignements personnels.

Conclusion

Les projets d'évaluation des programmes comme ceux qui ont inspiré ce rapport sont très importants pour la mise en œuvre de la CPC; ils font connaître les défis des programmes, des enseignants et des résidents durant la transition vers la CPC, et certaines façons de les atténuer.

La FMRQ recommande que les enseignants et le Collège royal effectuent un suivi constant de la mise en œuvre de la CPC. Le Collège royal convient qu'il est essentiel d'évaluer les programmes et s'engage à suivre de façon soutenue la mise en œuvre de la CPC au sein du système de médecine spécialisée au Canada. Il a établi un plan d'évaluation des programmes, continuera de procéder à des initiatives de suivi de la CPC et formulera des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la CPC.